

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
16 rue Villarey
06500 Menton
Tél. 04 92 41 80 30
www.riviera-francaise.fr



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE
16 RUE VILLAREY
06500 MENTON
Tél. 04 92 41 80 30
www.riviera-francaise.fr

Adopté par délibération du Conseil Communautaire le 9 juillet 2018



Chaque année, la Communauté de la Riviera Française présente son rapport d'activité. Celui de 2017 marquera une année de transition pour notre agglomération dans un contexte de réformes institutionnelles et de transferts de compétences : intégration de la promotion du tourisme, de la GEMAPI, et préparation au transfert de l'eau et de l'assainissement.

Ces compétences, qui ne cessent d'augmenter en complexité et en lourdeur budgétaire, dépassent les capacités des communes, même les plus importantes. Nous n'envisageons pas cependant de les gérer sans associer chacune d'entre elles.

La Communauté de la Riviera Française est, et restera, au service des communes. Les mutualisations, les aides apportées, les soutiens ont vocation à faire de notre intercommunalité un centre de ressources et d'expertise.

L'enjeu des années à venir est la préservation de notre territoire, superbe mais fragile, authentique et cohérent dans sa diversité. Au-delà de l'environnement, ce sont aussi les hommes et les femmes qui y vivent que nous devons protéger.

Plus qu'un projet de territoire, c'est un projet de vie que nous avons adopté cette année ; une vision commune qui nous permettra de conforter et d'adapter notre économie actuelle à l'horizon 2030 en travaillant sur des axes stratégiques. Ceux-ci visent en particulier à préserver l'authenticité de notre territoire, développer les filières d'excellence, favoriser les métiers et les savoir-faire traditionnels et renforcer l'économie touristique.

La Communauté de la Riviera Française s'étend sur un territoire exceptionnel qui descend de la haute montagne à la Méditerranée. La diversité des communes qui la constituent en fait une mosaïque unique et précieuse qui exige de nous que nous soyons toujours plus créatifs, entrepreneurs et solidaires.

Je veillerai, avec conviction et détermination, à conjuguer le respect de l'identité et le développement économique de notre territoire.

Bonne lecture.

Jean-Claude GUIBAL

Maire de Menton

Président de la Communauté de la Riviera Française

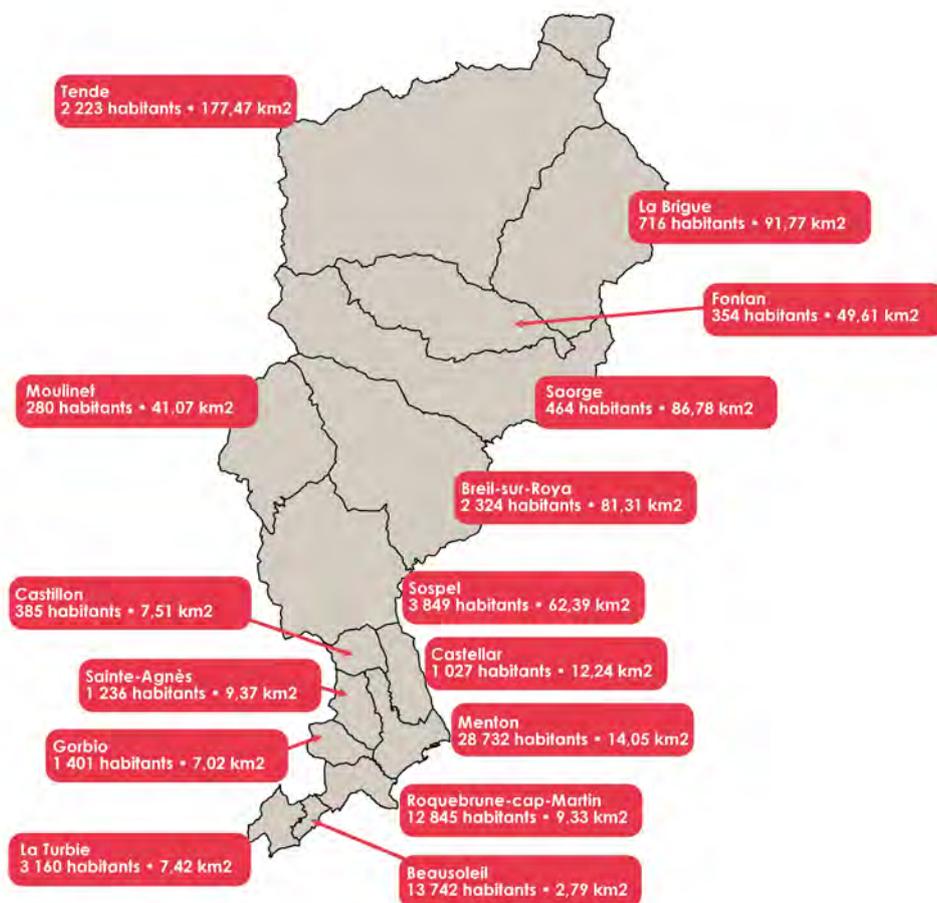
SOMMAIRE

<i>Territoire & Fonctionnement</i>	p. 7
<i>Ressources financières</i>	p.10
<i>Promotion du Tourisme</i>	p.12
<i>Transports & Mobilité</i>	p.14
<i>Aménagement & Habitat</i>	p.16
<i>Gestion des déchets</i>	p.18
<i>Agriculture identitaire</i>	p.19
<i>Natura 2000</i>	p.20
<i>Valorisation du Patrimoine</i>	p.22
<i>Maison de Justice & de Droit</i>	p.23
<i>Maison de la Formation</i>	p.25
<i>Maison de Service Au Public</i>	p.26
<i>Mission Locales EST 06</i>	p.27
<i>TIC & SIG</i>	p.28
<i>Commande Publique</i>	p.29
<i>Ressources humaines</i>	p.32

TERRITOIRE & FONCTIONNEMENT

La Communauté de la Riviera Française compte 73 738 habitants répartis sur les 15 communes du territoire.

Le territoire :



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 en géographie au 01/01/2017 - Recensement de la population 2010 en géographie au 01/01/2012 - Population totale.

Les compétences statutaires :

Conformément à la loi NOTRe, les compétences exercées par la Communauté de la Riviera Française ont été mises à jour par la délibération du Conseil Communautaire le 12 décembre 2016 :

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Politique de la ville dans la communauté
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI - au 1^{er} janvier 2018)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion de l'eau (au 1^{er} janvier 2018)
- Assainissement collectif et non-collectif (au 1^{er} janvier 2018)

Compétences optionnelles

- Voirie d'intérêt communautaire
- Parcs de stationnement d'intérêt communautaire

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Fourrière automobile
- Service de fourrière des animaux

Le processus décisionnel :

Lors du Conseil Communautaire du 20 mars 2017, Jean-Claude GUIBAL, Maire de Menton, a été élu Président de la Riviera Française, mandat qu'il avait déjà exercé entre 2002 à 2008.

Le Bureau Communautaire est l'organe de préparation des décisions majeures de l'intercommunalité. Il définit les lignes directrices de travail des commissions et valide les projets qui en émanent.

Le 15 septembre 2017, M. Yves JUHEL a été élu membre du bureau après le vote du Conseil communautaire. Ainsi, il est composé de :

- **Jean-Claude GUIBAL**, Maire de Menton, Président,
- **Patrick CESARI**, Maire de Roquebrune, 1^{er} Vice-Président,
- **Gérard SPINELLI**, Maire de Beausoleil, 2^{ème} Vice-Président,
- **Huguette LAYET**, Maire de Castellar, 3^{ème} Vice-Présidente,
- **Marie-Christine THOURET** , Maire de Sospel, 4^{ème} Vice-Présidente,
- **Jean-Jacques RAFFAELE**, Maire de La Turbie, 5^{ème} Vice-Président,
- **André IPERT**, Maire de Breil-sur-Roya, 6^{ème} Vice-Président,
- **Jean-Pierre VASSALLO**, Maire de Tende 7^{ème} Vice-Président,
- **Michel ISNARD**, Maire de Gorbio, 8^{ème} Vice-Président,
- **Albert FILIPPI**, Maire de Sainte-Agnès, 9^{ème} Vice-Président,
- **Daniel ALBERTI**, Maire de La Brigue, 10^{ème} Vice-Président,
- **Brigitte BRESC**, Maire de Saorge, 11^{ème} Vice-Présidente,
- **Philippe RION**, Maire de Castillon, 12^{ème} Vice-Président
- **Philippe OUDOT**, Maire de Fontan, 13^{ème} Vice-Président
- **Guy BONVALLET**, Maire de Moulinet, 14^{ème} Vice-Président,
- **Richard CIOCCHETTI**, 1^{er} adjoint au Maire de Roquebrune-Cap-Martin, Membre du Bureau,
- **Yves JUHEL**, 5^{ème} Adjoint au Maire de Menton, Membre du Bureau,

- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Gestion de la Maison de Service Au Public (MSAP)

Le Conseil Communautaire vote l'ensemble des projets de la Communauté de la Riviera Française (budget, compte administratif, délégation d'un service public, projet d'aménagement, travaux, ...). Il est composé du Président, des 14 Vice-Présidents et de 31 Conseils Communautaires suite à la démission d'un membre.

Toutes les communes membres sont représentées au sein du Conseil Communautaire.



Conseil Communautaire du 20 Mars 2017

La Riviera Française compte 17 commissions au sein desquelles chaque commune est représentée par des Conseillers Communautaires ou des élus municipaux.

Les commissions portent sur les thématiques de :

- Développement économique,
- Environnement,
- Finances,
- Transport et accessibilité,
- Parcs de stationnement et Fourrière automobile,
- Personnel,
- Evaluation des charges transférées et Coopération transfrontalière,
- Equipements culturels et sportifs,
- Aménagement de l'espace,
- Appels d'offres,
- Délégation de service public,
- Eau/air/bruit et fourrière animale,
- Revitalisation agriculture identitaire,
- Habitat,
- Politique de la ville,
- Schéma de COhérence Territoriale (SCOT),
- Services Publics Locaux

Les commissions étudient en détail les propositions de l'intercommunalité.

Elles instruisent les dossiers avant qu'ils soient soumis au vote du Conseil Communautaire. Elles se réunissent autant de fois que nécessaire en fonction de l'avancement des projets.

Intégration de nouvelles compétences :

L'année 2017 a été marquée par l'élargissement du champ de compétences de la Riviera Française avec notamment l'intégration de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), des Maisons de Services Au Public et surtout la Promotion du Tourisme.

Tout au long de l'année, un travail de préparation pour l'intégration de la compétence « Eau et Assainissement » a été mené.

Projet de Territoire :

Durant l'année, la Communauté de la Riviera Française a élaboré son Projet de Territoire. Présenté aux élus lors d'un séminaire en avril, il a été adopté par le Conseil Communautaire le 15 septembre 2017.

Ce Projet de Territoire permet aux communes de se projeter ensemble pour les 10 prochaines années, à l'horizon 2030. Il tient compte de la préservation des identités multiples du territoire, tout en échafaudant un sentiment d'appartenance à un ensemble plus grand.

La Communauté de la Riviera Française doit relever de grands enjeux, tels que construire une image propre et identifiable de son territoire, conforter et adapter son économie actuelle et bâtir une économie identifiée. Au niveau de la mise en œuvre opérationnel, 4 axes actions sont préconisés :

Les chiffres clés 2017



- 7 conseils communautaires
- 218 délibérations
- 89 décisions communautaires
- 13 réunions du bureau
- 39 commissions

La Communauté de la Riviera Française a réalisé en partenariat avec les communes membres du territoire, les études d'analyse et l'ensemble des travaux administratifs nécessaires à cette importante prise de compétence. Un accompagnement a également été mené auprès des personnels transférés ou mis à disposition. La Communauté de la Riviera Française exercera ces compétences par anticipation dès le 1^{er} janvier 2018.



- Préserver l'authenticité du territoire,
- Renforcer l'économie touristique haut de gamme
- Développer les filières d'excellence
- Favoriser les métiers et savoir-faire traditionnels

Les Conseillers Communautaires

Martine CASERIO (Menton), Nicolas AMORETTI (Menton), Gabrielle BINEAU (Menton), Christian TUDES (Menton), Patricia MARTELLI (Menton), Monique MATHIEU (Menton), Jean-Claude ALARCON (Menton), Marcel CAMO (Menton), Sandrine FREIXES (Menton), Daniel ALLAVENA (Menton), Sylviane ROYEAU (Menton), Françoise MEFFRE (Menton), Lydia SCHENARDI (Menton), Thierry GAZIELLO (Menton), Patrice NOVELLI (Menton), Alain DUCRUET (Beausoleil), Martine PEREZ (Beausoleil), Nicolas SPINELLI (Beausoleil), Fadile BOUFIASSA OULD EL HKIM (Beausoleil), Michel LEFEVRE (Beausoleil), Esther PAGANI (Beausoleil), Jean-Jacques GUITARD (Beausoleil), Solange BERNARD (Roquebrune-Cap-Martin), Annick PILLET (Roquebrune-Cap-Martin), Edmond KUCMA (Roquebrune-Cap-Martin), Patricia LORENZI (Roquebrune-Cap-Martin), Jean-Paul ZANIN (Roquebrune-Cap-Martin), Marie-Christine FRANC DE FERRIERE (Roquebrune-Cap-Martin), Denis GELSO (La Turbie), Dominique LAURENT (Sospel).

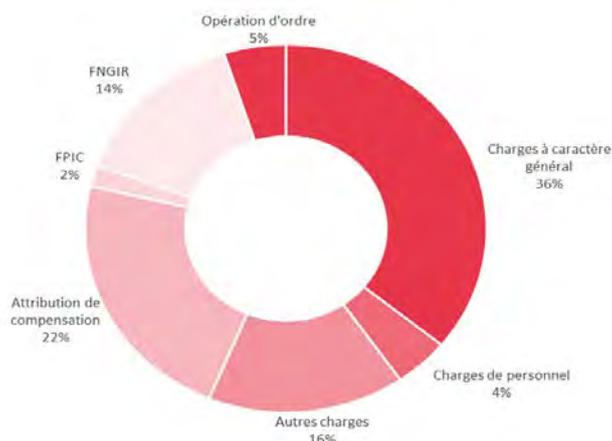
RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Compte Administratif de l'année 2017 a été approuvé par le Conseil Communautaire au cours de sa séance du 19 avril 2018. Les crédits ouverts au Budget Primitif, au titre de l'exercice 2017, s'élèvent à un montant total de 76 656 349 €.

Section de fonctionnement :

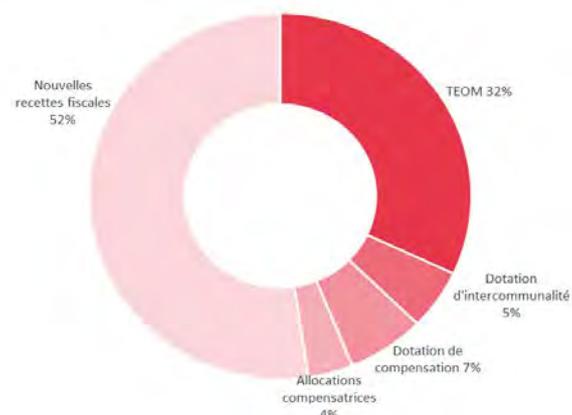
Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 52 527 111€, soit une augmentation de 3,68% comparé à 2016, et sont principalement réparties entre les charges à caractère général (18,8M€), les attributions de compensation (11,7M€), le fond national de garantie individuelle des ressources (7,5M€) et les autres charges (8,3M€).



Les recettes de fonctionnement

Elles s'élèvent à 55 273 107€ et se composent des nouvelles recettes fiscales (28,9M€), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (17,6M€), de la dotation d'intercommunalité (2,9M€), de la dotation de compensation (3,6M€) et des allocations compensatrices (2M€).



Section d'investissement :

Dépenses d'investissement	6 679 984€
Dépenses d'équipement	6 031 490€
Remboursement d'emprunts	648 494€
Dépenses d'ordre - opérations patrimoniales	2 892 858€

Recettes d'investissement	11 043 300€
Dont principalement :	
Subventions d'équipement reçues	113 997€
Dotations, Fonds divers et Réserves	37 537€
Nouvel emprunt	5 500 000€
Recettes d'ordre	3 308 714€
S'y rajoute la reprise des excédents	2 082 729€

Section d'investissement :

Le compte de l'exercice 2017 laisse apparaître un excédent global de clôture cumulé s'élevant à 9 133 605€. Celui-ci permettra de financer les opérations inscrites en section d'investissement 2018 (dont les « restes à réaliser »).

Après l'année d'entrée en vigueur de la substitution des ressources fiscales nouvelles en 2011, (Contribution Economique Territoriale dont : Cotisation sur la Valeur Ajoutée, Contributions Foncières des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, et Taxe sur les Surfaces Commerciales) la Riviera Française a confirmé sa position en tant que contributeur au profit des autres collectivités, concernant le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et le

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

En ce qui concerne le FNGIR, la Riviera Française reste contributeur net pour un montant de 7 595 475 euros, 103,84€ par habitant. Elle est par ailleurs prélevée au titre du FPIC, un mécanisme de péréquation horizontale entre intercommunalités et communes. En 2017, elle a pris en charge la totalité de la somme demandée sur le territoire (communes comprises) soit 982 566€ (13,43€ par habitant).

En 2017, comme sur le précédent mandat, la Riviera Française a attribué aux communes des fonds de concours dans le cadre du plan de relance de l'activité économique et pour maintenir un niveau élevé d'investissement public. Voici les montants des fonds de concours et dotation de solidarité versés aux communes-membres sur les 5 dernières années :

ANNEE	FONDS VERSES
2013	2 444 003€
2014	4 246 492€
2015	5 121 783€
2016	1 295 134€
2017	1 283 358€

Bilan 2017 :

Cette année encore, la gestion saine s'inscrit dans un contexte de contraintes budgétaires et d'évolutions institutionnelles, une situation de transition pour la CARF avec, à la fois, l'intégration de nouvelles compétences comme la Promotion du Tourisme.

Ajoutés à la maîtrise de la dette déjà contractée, les excédents 2017 contribueront à financer les nouveaux investissements prévus au budget 2018

Ainsi, la Riviera Française peut poursuivre sa politique d'investissement.

Cette gestion saine s'inscrit dans un contexte de transition pour la collectivité avec l'intégration des nouvelles compétences « Eau et Assainissement » et la poursuite de la mutualisation.

Membres de la commission « Finances »

Vice-Présidente : Huguette LAYET

Membres : Nicolas AMORETTI, Christian TUDES, Martine PEREZ, Nicolas SPINELLI, Richard CIOCCHETTI, Annick PILLET, Dominique LAURENT, Olivia DONADIO, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, André IPERT, Bernadette FORESTIER, Jean-Charles QUERCIA, Roland LARBRE, Paul COUFFET, Antoine MATTERA, Albert FILIPPI, Eric ALSTADT, Hervé LEONET, Daniel ALBERTI, Brigitte BRESCE, Charles AMBROSINI, Jean-Paul PHILIS, Christine BALLESTRA, Giacomina LOCATELLI, Antoine ROSELLO, Chantal NARICE.

PROMOTION DU TOURISME

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a transféré la « Promotion du tourisme » aux communautés de communes et agglomérations, exerçant cette compétence de plein droit en lieu et place des communes membres dans le cadre de sa compétence de développement économique.

Création de l'Office du Tourisme Communautaire :

Le 19 septembre 2016, la Communauté de la Riviera Française avait délibéré pour prévoir la création de l'Office de Tourisme Communautaire, sous la forme d'un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC). Le 08 décembre 2016, le Comité

de Direction de l'Office de Tourisme a adopté les statuts et M. Jean-Claude Guibal a été élu Président du nouvel Office de Tourisme Communautaire baptisé « Menton, Riviera et Merveilles ».

Fonctionnement :

Mode de fonctionnement

Le comité comprend, sous la présidence de M. Jean Claude GUIBAL, 33 membres désignés et répartis entre 25 élus issus des communes membres de la Riviera Française et 8 membres qui forment le Collège des Professionnels (Syndicat Hôtelier, Union Patronale des cafetiers restaurateurs et métiers de la nuit du Pays Mentonnais, Parc du Mercantour, Syndicat des Merveilles Gravures et Découvertes, Casino de Menton, Société d'Art et d'Histoire du Pays Mentonnais, Syndicat des Plagistes, Menton Vacances – Loueurs en meublés de tourisme)

Nomination du directeur

Le 12 avril 2017, le Comité de Direction a délibéré pour la nomination de M. Pierre DABOUT en qualité de Directeur Général de l'Office de Tourisme Communautaire « Menton, Riviera & Merveilles ». Il a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2017.

Transfert de charges

Les 15 communes membres de la Riviera Française ont chacune délibéré sur le transfert la compétence « Promotion du touristique ». La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 02 mars 2017 a défini les modalités de compensations financières liées au transfert de compétence. Les missions facultatives comme l'organisation des fêtes et des manifestations culturelles, l'évènementiel mais aussi la gestion des sites touristiques et de loisirs n'ont pas été transférées à l'intercommunalité.

De même, la taxe de séjour reste une compétence communale, la communauté n'ayant pas souhaité instaurer une taxe de séjour communautaire. Les communes touristiques ont maintenu leur office en EPIC communal pour assumer les missions facultatives.



Missions :

Pôle Accueil

La mission d'accueil et d'information touristique est la mission régaliennne de l'Office de Tourisme. L'Office de Tourisme Communautaire « Menton Riviera & Merveilles » a récupéré la gestion des locaux et du personnel affectés à cette mission.

Les ouvertures des Offices de Tourisme et des Bureaux ont été maintenues et une nouvelle organisation a été mise en place : 1 Office de Tourisme « central » (Menton - siège social), 7 Bureaux d'Information Touristique ouverts à l'année avec un accueil du public touristique (Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, La Turbie, Tende, Breil-sur-Roya, Sospel et La Brigue), 7 points de relais d'information avec un accueil composé du personnel communal (Moulinet, Fontan, Saorge, Castillon, Castellar, Sainte-Agnès et Gorbio).

Pôle Promotion

Concernant les éditions, pour cette 1^{ère} année d'activité, l'Office de Tourisme Communautaire a réédité les éditions réalisées précédemment par les différents Offices et Bureaux d'Information Touristique.

La promotion de la destination « Menton Riviera & Merveilles » s'est organisée par la participation à des opérations grand public et professionnelles via des salons, workshop et presse (« Rendez-vous en France » à Rouen et le Roadshow à Rome et Milan).

Cette mission a également englobé la conception de produits touristiques groupes et individuels. La demande d'agrément d'agent de voyage de l'Office de Tourisme a été renouvelée et permet à l'Office de commercialiser des séjours et des excursions. Il est également habilité à instruire les visites de classement des meublés de tourisme pour délivrer les étoiles.

Pôle Qualité

L'Office de Tourisme « Menton Riviera & Merveilles » positionne la qualité au cœur de sa stratégie pour que la Riviera Française devienne une véritable destination de qualité reconnue.

Pour mener ces démarches, il s'est renforcé en créant un poste de référent qualité qui a en charge du déploiement une véritable stratégie « qualité » pour l'ensemble de la structure, Bureaux d'Information Touristique compris.

Sur la base du référentiel Qualité Tourisme, un guide des procédures et des traitements des réclamations clients a déjà été mis en place pour les Bureaux d'Information Touristique. L'objectif est que l'ensemble des Bureaux d'information puissent être classés en 2^{ème} catégorie, puis de monter en compétence pour un classement global en 1^{ère} catégorie de l'Office de Tourisme Communautaire.

Membres du Comité de Direction de l'OTC

Président : Jean-Claude GUIBAL

Vice-Président : Jean-Pierre VASSALLO,

Membres : Daniel ALBERTI, Gabrielle BINEAU, Guy BONVALLET, Brigitte BRESC, Martine CASERIO, Patrick CESARI, Olivier CHANTREAU, Richard CIOCCHETTI, Alain DUCRUET, Albert FILIPPI, Sandrine FREIXES, André IPERT, Michel ISNARD, Huguette LAYET, Patricia LORENZI, Monique MATHIEU, Françoise MEFFRE, Philippe OUDOT, Jean-Jacques RAFFAELE, Nicolas SPINELLI, Gérard SPINELLI, Marie-Christine THOURET.

Collège des Professionnels : Claudio BATTAGLINO, Jean-Louis CASERIO, Béatrice GARNIER, Bertrand MAGRON, Mathieu MESSINA, Daniel MINEO, Olivier PONTHEU, Christophe VIRET.

Membres de la commission « Développement Economique »

Vice-président : Patrick CESARI

Membres : Nicolas AMORETTI, Yves JUHEL, Alain DUCRUET, Nicolas SPINELLI, Richard CIOCCHETTI, Patricia LORENZI, Dominique LAURENT, Christophe BRUNENGO, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Laurence FORESTIER, Renée GIORDANO, Sébastien VASSALLO, Jean-Charles QUERCIA, Roland LARBRE, Gilbert STASIO, Hervé DELLERBA, Antoine MATTERA, Rodolphe GARRAFFO, Annie ALBIN, Jean-Marie SCHIAVOLINI, Robert ALBERTI, Jean-Pierre PIOLAT, Marc FLURI, Mauricette BARRIERA, Paul MAZET, Jérôme ROSSO, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

TRANSPORTS & MOBILITE

La Riviera Française dispose de 2 réseaux de transports urbains, sur le littoral et dans la vallée de la Roya. Elle gère également la fourrière automobile.

Transports publics :

Une délégation de service public couvre les 10 communes du littoral et la vallée de la Bévéra. Un autre contrat permet de desservir les 5 communes de la vallée de la Roya. Au total, plus d'une cinquantaine d'autocars et d'autobus composent le parc de véhicules circulant sur le territoire. L'ensemble de ces véhicules assurent : 6 lignes régulières structurantes et 10 lignes régulières complémentaires.

Elles sont complétées par :

- un service adapté aux personnes à mobilité réduite « MobiZest »,
- un service de Transport A la Demande (TAD) dans la Roya,
- 7 lignes activables sur réservation,
- 6 navettes.

Principales réalisations :

Schéma Directeur d'Accessibilité

La Riviera Française a poursuivi les travaux de mise aux normes d'accessibilité des 63 points d'arrêt (90 quais) devant être rendus accessibles.

Sur l'année, 14 arrêts de bus ont été adaptés. Ces aménagements sont subventionnés à 50% par l'Etat pour un montant total de 3M€.



Travaux de mise en accessibilité d'un arrêt à La Turbie



Bus de la ligne 7 « Gorbio » du Réseau Zest

Sur l'année, plus de 2 millions de déplacements ont été enregistrés, soit près de 5 500 par jour.

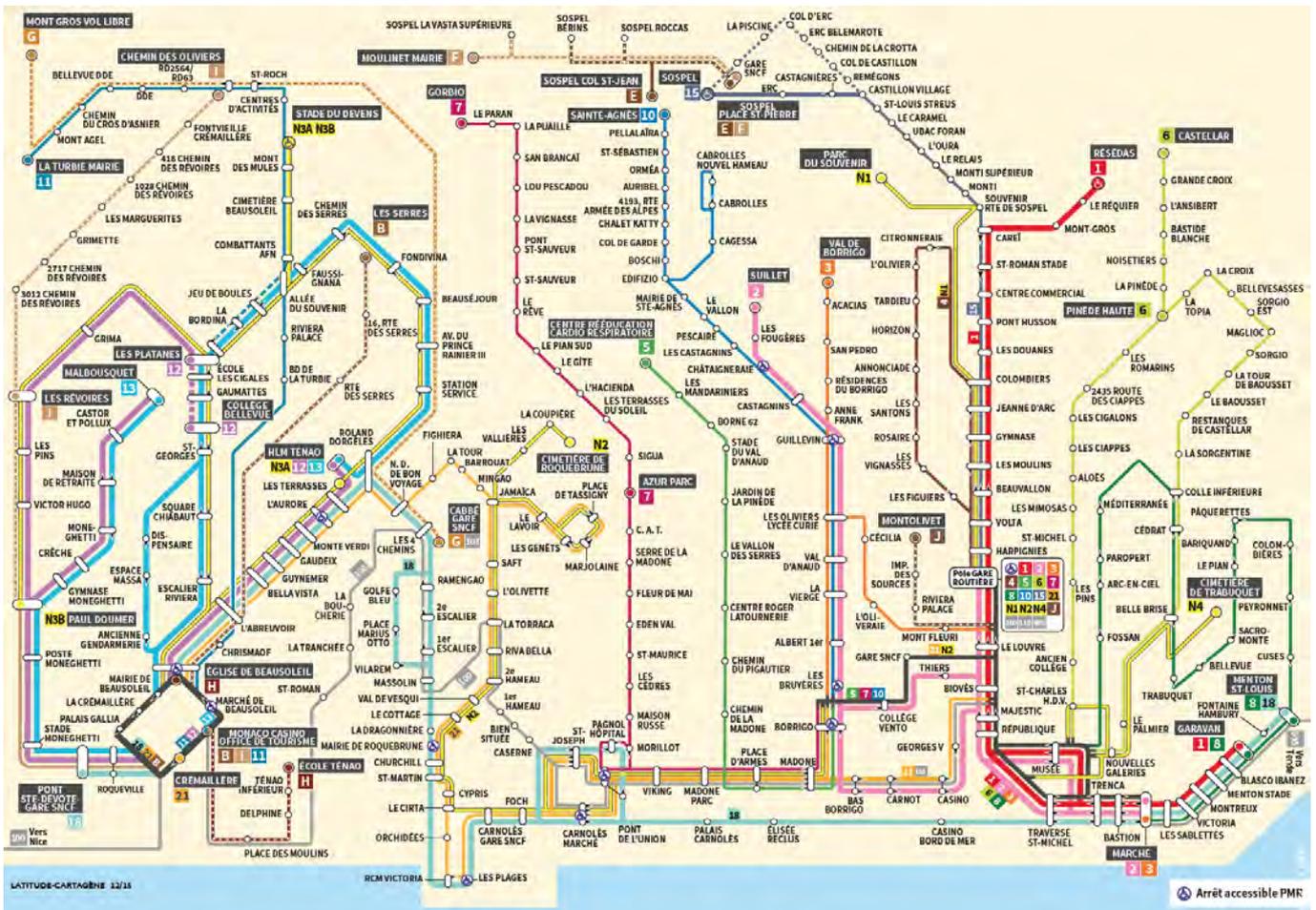
Au total, plus de 100 actifs sont employés par les deux prestataires de la Riviera Française dans le cadre de son activité « transport ».

Pôle d'Echange Multimodal de Menton

Le projet de PEM de Menton poursuit son avancement. Le 15 septembre, le Conseil Communautaire a voté la nouvelle convention de travaux conformément au protocole d'organisation. Les travaux de mise aux normes des quais de la gare SNCF, du bâtiment voyageur, du parking sous le parvis de la gare, de l'aménagement paysager du parvis et du cheminement modes doux sont programmés entre 2019 et 2021 pour un montant de 18M€, dont 4,9M€ seront investis par la Riviera Française.

Substitution par bus dans la Roya

Durant les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire entre Breil-sur-Roya et Tende qui ont débuté le 4 septembre, la Riviera Française a mis en place une desserte par autocars dans la vallée de la Roya afin d'assurer la continuité du service public. L'offre de la ligne 905 reliant Menton à Tende a été renforcée et élargie à l'ensemble des gares SNCF.



Plan des lignes du réseau Zest

Fourrière automobile :

Le service public de fourrière automobile est en place sur 10 des 15 communes de la Riviera Française (hors Roya).

Il permet aux services de Police Municipale, de Police Nationale et de Gendarmerie de faire évacuer

7 jours sur 7, les véhicules gênants, en stationnement abusif ou les épaves.

Sur l'année, 2 000 mises en fourrières ont été réalisées et plus de 600 véhicules ont été détruits en tant que Véhicules Hors d'Usage (VHU).

Membres de la commission « Parcs de stationnement et fourrière automobile »

Vice-Président : Jean-Jacques RAFFAELE

Membres : Jean-Claude ALARCON, Daniel ALLAVENA, Alain DUCRUET, Nicolas SPINELLI, Edmond KUCMA, Jean-Paul ZANIN, Dominique LAURENT, Thierry GRIMONT, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Abid BOUKHADRA, Joseph REY, Bernadette FORESTIER, Philippe BENITA CROVESI, Paul COUFFET, Roland LARBRE, Josiane COSTE, Albert FILIPPI, Huguette LAYET, Elvio TOMASSOLI, Daniel ALBERTI, Ange FRACASSI, Dominique AIPERTO, Johan DETTWILER, Charles AMBROSINI, Ludovic RAYBAUD, Edmond BELTRAMO, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

Membres de la commission « Transport et accessibilité »

Vice-Présidente : Marie-Christine THOURET

Membres : Patricia MARTELLI ; Sylviane ROYEAU, Fadile BOUFIASSA, Jean-Jacques GUITARD, Nicolas SPINELLI, Patricia LORENZI, Jean-Paul ZANIN, Dominique LAURENT, Florence BERTOLOTTI, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Pippo OLIVERI, Michel BRAUN, Florent REYNAUD, Nadine VALENTINI, Paul COUFFET, Roland LARBRE, Hervé DELLERBA, Albert FILIPPI, Nathalie SAMSON-MAGUET, Ingrid VIVIEN, Jean-Marie SCHIAVOLINI, Robert ALBERTI, Marie-Noëlle DEL AMO, Jean-Pierre PIOLAT, Johan DETTWILER ; Mauricette BARRIERA, Edmond BELTRAMO, Jean-Bernard LANCIOLI, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

AMENAGEMENT & HABITAT

La Riviera Française a poursuivi sa politique d'habitat et l'avancement de 2 projets d'aménagement de grande envergure et d'avenir pour le territoire.

Projets d'aménagement :

BA 943 ZAC « Cœur de ville » à Carnolès

L'étude d'impact et les études concernant la déconstruction du site ont permis de définir un mode opératoire respectant le site et son contexte environnemental très spécifique. Le bureau d'études en charge du diagnostic préalable « faune-flore » a validé l'opération de déconstruction dont les travaux se termineront en avril 2018. Parallèlement, le dossier de programmation et de création de la ZAC est en cours de finalisation.



Ancienne BA 943 de Carnolès à Roquebrune

Reconversion de la carrière de la Cruella - La Turbie

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont l'objectif est de préparer la reconversion du site à la fin de son exploitation en 2024 a été confiée au cabinet CITADIA après consultation. L'étude a

Logement :

La Riviera Française a maintenu sa politique de soutien à la construction et à la rénovation de logements sociaux afin de favoriser la mixité sociale.

Les dossiers ont été présentés lors des Conseils Communautaires pour des opérations menées par Nouveau Logis Azur, Erilia, Habitat et Humanisme, Gambetta, Logis Familial et Habitat 06.

commencé en novembre 2017 et se poursuivra sur 17 mois.

Construction d'une Gendarmerie à Sospel

Les services de l'Etat ont sollicité la Riviera Française pour la réalisation de la construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune de Sospel.

Une consultation de maîtrise d'oeuvre a permis de retenir le Cabinet d'architecture FELBABEL/BETEM. Les études d'esquisse sont en cours.

Parallèlement, les demandes de subvention ont été réalisées auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Travaux complémentaires de la Gare Routière de Menton

Une consultation d'entreprises a été lancée pour la réalisation de travaux destinés à optimiser les conditions d'accueil du public.

Prévus pour le début de l'année 2018, ils contribueront à l'amélioration thermique et acoustique intérieure du bâtiment par la pose de faux-plafond dans le hall d'accueil ; ainsi, qu'à l'amélioration visuelle et informative extérieure par la pose d'une enseigne lumineuse, d'horloges et la reprise de l'esthétique des façades.

Au total, la Riviera Française a subventionné la construction de 191 nouveaux logements sociaux pour un montant total de 681 730€.

Les travaux d'élaboration du 3^{ème} Programme Local de l'Habitat se sont poursuivis en concertation avec les élus et les personnes publiques associées. Le document devrait être achevé en 2018.



SCOT :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été finalisé à l'issue de plusieurs groupes de travail. Il s'articule autour de 4 thèmes : valoriser la qualité exceptionnelle du territoire, développer une économie basée sur les filières d'excellence, axer le développement du territoire en valorisant les

transports collectifs, développer le logement accessible pour accueillir de jeunes actifs. Rédigé en cohérence avec le projet de territoire, sa traduction réglementaire dans le document d'orientations et d'objectifs sera réalisée en 2018.

Autorisation du Droit des Sols :

L'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes de Tende, Saorge, Breil-sur-Roya, La Brigue, Sainte Agnès, Gorbio et Moulinet est réalisée par des instructeurs mutualisés dans les services

compétents des communes, et mis à disposition au sein du Service Aménagement. En 2017, ils ont assuré l'instruction de 218 déclarations préalables et 43 permis de construire.

Membres de la commission « Aménagement de l'Espace - SCOT »

Vice-Président : Albert FILIPPI

Membres : Daniel ALLAVENA, Yves JUHEL, Michel LEFEVRE, Nicolas SPINELLI, Richard CIOCCHETTI, Annick PILLET, Dominique LAURENT, Pascale BAFFIE, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Laurence FORESTIER, Angèle VERAN, Florent REYNAUD, Valérie TOMASINI, Anne Elisabeth VOGEL, Agnès PINELLI, Antoine MATTERA, Huguette LAYET, Paul COLLIER, Jean-Marie SCHIAVOLINI, Robert ALBERTI, Christian PRADIER, Stéphane PETRI, Brigitte FOURNIER, Mauricette BARRIERA, Jean-Louis GIOANNI, Caroline CHAZALON, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

Membres de la commission « Habitat »

Vice-Président : Yves JUHEL

Membres : Yves JUHEL, Patricia MARTELLI, Alain DUCRUET, Michel LEFEVRE, Solange BERNARD, Richard CIOCCHETTI, Dominique LAURENT, Henriette ROYAL-CALCAGNO, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Sylvia GOSSMANN, Christelle ABIDOS, Jean-Charles QUERCIA, Bernadette FORESTIER, Anne Elisabeth VOGEL, Agnès PINELLI, Antoine MATTERA, Albert FILIPPI, Nathalie SAMSON-MAGUET, Martine PISTOLESI, Daniel ALBERTI, Roger GIOANNI, Stéphane PETRI, Louis BALLEJOS, Paul MAZET, Jean-Bernard LANCIOLI, Chantal NARICE, Claude MORIZOT.

GESTION DES DECHETS

La Riviera Française a poursuivi ses politiques de gestion des déchets et de prévention par la mise en œuvre de services publics de qualité adaptés aux besoins de la population et au territoire.

Evolution des tonnages :

Sur l'année 2017, 61 829 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été prises en charge, dont :

- 33 680 tonnes d'ordures ménagères (-1%)
- 3 406 tonnes d'emballages et journaux (+2%)
- 2 040 tonnes de verre (+3,5%)
- 4 812 tonnes d'encombrants (-8%)
- 2 538 tonnes de végétaux
- 9 961 tonnes de gravats

Collecte des encombrants et lutte contre les dépôts sauvages :

La Riviera Française a mis en place un nouveau numéro d'appel dédié uniquement à la collecte des encombrants sur rendez-vous. Baptisé « Allô encombrants », le service est joignable au 0.800.080.350. Il est entièrement gratuit et permet à tous les résidents de faire collecter leurs encombrants ménagers devant chez eux sur simple appel téléphonique.

Quant aux dépôts sauvages, c'est à dire tous les objets abandonnés sur la voie publique sans prise de rendez-vous préalable, la Riviera Française a renforcé leur ramassage, tout en rappelant que chaque Maire dans sa commune peut exercer son pouvoir de police afin de verbaliser leurs auteurs.



Collecte des encombrants au 0.800.080.350

Sécuriser le traitement des déchets :

En juin 2017, le Conseil Communautaire a approuvé une convention avec la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté de Commune des Pays du Paillon pour le renouvellement de la DSP pour l'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique de l'Ariane. Ainsi, la Riviera Française participera à la gestion mutualisée du site et bénéficiera de conditions

financières stables pour le traitement de ses déchets à compter de 2019. Cette convention permet de sécuriser le coût de traitement des ordures ménagères du territoire pour les 20 prochaines années en garantissant un site de traitement et une tarification de traitement plafonnée (hors TGAP).

Membres de la commission « Environnement »

Vice-Président : Gérard SPINELLI

Membres: Daniel ALLAVENA, Marcel CAMO, Fadile BOUFIASSA, Esther PAGANI, Edmond KUCMA, Patricia LORENZI, Dominique LAURENT, Catherine SOULIE-LEHMANN, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Gilbert COTTALORDA, Jean-Marie MINOTTO, Morgan MILANO, Florent REYNAUD, Paul COUFFET, Alain PORRE, Antoine MATTERA, Albert FILIPPI, Pascal BRUN, Nathalie SAMSON-MAGUET, Daniel ALBERTI, Marie-Noëlle DEL AMO, Johan DETTWILER, Mauricette BARRIERA, Georges TRESSOLS, Caroline CHAZALON, Chantal NARICE. Brigitte FORME DUBAR.

AGRICULTURE IDENTITAIRE

La Riviera Française a souhaité renforcer son implication dans la filière agricole du territoire qui a pour objectif de définir une réelle identité et d'accueillir de nouveaux agriculteurs.

Mission générale :

Dans un contexte de déprise agricole, la Riviera Française a souhaité impulser une nouvelle dynamique pour promouvoir l'agriculture sur son territoire. L'activité agricole est un enjeu majeur, que ce soit d'un point de vue :

- Economique, par le développement de filières de production caractéristique et du tourisme ;
- Environnemental et paysager, par l'amélioration de la qualité et du cadre de vie et la gestion du paysage et de la biodiversité ;
- Social et culturel, par la conservation de savoir-faire et de pratiques identitaires, le maintien des paysages agricoles et patrimoniaux.

L'objectif est notamment de renforcer les filières emblématiques du territoire : le pays côtier grâce à l'agrumiculture ; le moyen-pays avec l'oléiculture et le haut-pays avec la châtaigneraie.

Démarches engagées :

Elaboration d'une stratégie agricole

La validation du projet de territoire a mis en évidence la nécessité de structurer la politique agricole menée sur les 15 communes par l'élaboration d'une stratégie communautaire.

L'objectif est d'assurer la coordination du développement et du rayonnement de productions agricoles à valoriser typiques du territoire.

Cette stratégie, en cours d'élaboration, prévoit une réalisation en 3 étapes : un diagnostic du territoire ; une stratégie sur le long terme ; élaborer un plan d'actions opérationnelles de 3 à 5 ans.



Citron de Menton IGP

Après avoir défini les contours d'une identité agricole, il s'agira de déterminer les actions pour valoriser les produits de notre territoire à travers les filières emblématiques (citrons, olives et châtaignes), dont l'obtention de l'IGP « Citron de Menton » en est le meilleur exemple.

Préservation et valorisation du foncier agricole sur le territoire de IGP « Citron de Menton »

La stratégie agricole aura comme action prioritaire la mobilisation du foncier. Accroître les surfaces disponibles permettra de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Ainsi, la Riviera Française a postulé à un projet européen en coopération avec l'Association pour la Promotion du Citron de Menton (APCM). A partir de 2018, une étude sera menée pour identifier les parcelles à potentiel agricole sur le territoire de l'IGP. Les travaux de remise en état des terrains seront réalisés afin d'accueillir de nouveaux agrumiculteurs.

Membres de la commission « Revitalisation Agriculture Identitaire »

Vice-président : Olivier CHANTREAU

Membres : Sandrine FREIXES, Françoise MEFFRE, Fadile BOUFIASSA, Michel LEFEVRE, Solange BERNARD, Annick PILLET, Dominique LAURENT, Frédéric SOFFIOTTI, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Gilbert COTTALORDA, Angèle VERAN, Nadine VALENTINI, Pierre Dominique DALMASSO, Cyril DENTAL, Gilbert STASIO, Antoine MATTERA, Maurice AUTHIER, Anne-Marie CURTI, Daniel ALBERTI, Jean-Pierre PIOLAT, Johan DETTWILER, Mauricette BARRIERA, Edmond BELTRAMO, Jean-Louis GIOANNI, Chantal NARICE, Benoît MOSCHETTI.

NATURA 2000

TERRE & MER

La Riviera Française assure la gestion de 5 sites terrestres Natura 2000 situés au cœur de son territoire et d'1 site marin Natura 2000 le long des communes du littoral de Menton et Roquebrune-Cap-Martin.

Gestion des sites :

Depuis 2008, la Riviera Française a assuré la rédaction des plans de gestion, appelés « documents d'objectifs » (DOCOB) sur l'ensemble de ces sites.

Désormais, elle a en charge leur animation en mettant en œuvre des DOCOB sur les territoires

Réalisations d'animation des sites :

Site Cap Martin

Ce site Natura 2000 est passé en phase d'animation depuis janvier 2016. Plusieurs actions ont été engagées :

- le suivi de la fréquentation plaisancière au mouillage pour la troisième année consécutive : 30 comptages entre mai et septembre complétés par un suivi quasi-journalier de la géolocalisation des navires de grande plaisance via une plateforme internet,
- la mise en place de 5 mouillages écologiques fixes sur les sites de plongée autour du Cap Martin,
- le remplacement progressif du balisage classique réglementaire (300m) en balisage écologique,
- le maintien des banquettes de posidonies sur les plages de Menton et Roquebrune-Cap-Martin

Site Mont Chajol

Le suivi scientifique annuel de la population des tétras-lyres a été réalisé en mai et août. Il est coordonné avec l'ONF et la Fédération de chasse afin de favoriser la biodiversité. L'accompagnement des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) mises en place les années précédentes s'est poursuivi tout au long de l'année. L'objectif est de soutenir les éleveurs dans la réalisation de travaux inscrits au contrat. Il s'agit principalement d'ouverture de milieu et de maintien de pâturage.

Les sites La Bendola et Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge

Alors que le suivi des 2 MAEc déjà en place a été réalisé, le projet agro-environnemental de la Riviera Française a permis de valider une 1 nouvelle mesure sur la commune de Saorge.

concernés grâce aux outils propres à Natura 2000 (contrats et charte Natura 2000), en informant et en sensibilisant les différents publics sur la démarche Natura 2000 et en participant à la réalisation des objectifs définis dans les DOCOB.

En parallèle, un nouveau contrat Natura 2000 a été signé. Il concerne une ouverture de milieu pour favoriser la préservation des pelouses à orchidées sur la commune de Saorge. Un second est en cours d'élaboration sur la commune de La Brigue pour la protection des forêts anciennes.

Les suivis scientifiques des orchidées sauvages et des gîtes à chauves-souris ont été menés en partenariat avec le Parc national du Mercantour.



Orchis Tridentata

Vallée du Careï-collines de Castillon

Le suivi annuel des MAEc des 5 contrats passés sur le périmètre du site a été réalisé, en même temps que des suivis scientifiques de comptage des colonies de chauves-souris et de la nivéole de Nice.

Associée à la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO «Alpes de la Méditerranée» déposée en fin d'année 2017, la Riviera Française participera à l'élaboration du futur plan de gestion. Ce projet permet d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération transfrontalière.

Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya

La commune de Breil-sur-Roya a passé un contrat et désigné un maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la Chapelle Notre-Dame du Mont reconnue comme gîte à chauves-souris d'importance nationale. Les travaux ont été engagés avec le remplacement d'un pilier qui menaçait la pérennité de l'édifice.

Le suivi annuel des MAEC et le suivi scientifique annuel ont été réalisés conjointement. Ce dernier a démontré que la colonie de chauves-souris est restée stable

Les conventions d'animation des sites Natura 2000 Vallée du Careï-collines de Castillon, des Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya et du site Mont Chajol se sont achevées le 31 décembre 2017.

Communication et sensibilisation :

Le programme des actions de sensibilisation a regroupé une dizaine d'événements :

- animations scolaires dans les écoles primaires et collèges,
- stands d'information et conférences
- animations de terrain : randonnées découvertes ou observations (Fête de la Montagne, Nettoyage du Vieux-Port de Menton, « Jour de la nuit » à Piène-Haute).



La mise en place du Réseau Natura 2000 résulte de l'application de directives européennes. Pour le site marin, les dépenses de gestion sont prises en charge en intégralité par la Riviera Française depuis la fin des financements de l'Etat et de l'Europe en avril 2015. Cela démontre l'engagement de la Riviera Française dans la protection et de la valorisation du patrimoine naturel marin du Cap Martin.



Animation de « Ferme en ferme » à Breil-sur-Roya

Désormais, les 3 sites seront regroupés sur une même convention à partir du 1er janvier 2018.

Concernant les outils de communication, la Riviera Française a participé à la réalisation d'une plaquette présentant les impacts de la grande plaisance sur la biodiversité marine en coopération avec l'Agence des Aires Marines Protégées. Des panneaux d'information ont été installés sur chaque site et des lettres d'information ont été distribuées en boîtes aux lettres sur les sites Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge et La Bendola.

Les chiffres clés



- 10 animations sur sites
- 400 personnes sensibilisées
- 17 MAEC mises en place depuis 2015
- 1 870 hectares contractualisés en MAEC
- 70 hectares reconquis sur la progression de la forêt ou des friches

Présidents des COPIL des Sites Natura 2000

Site Cap Martin : Jean-Claude GUIBAL

Site Mont Chajol : Jean-Pierre VASSALO

Site La Bendola : Brigitte BRESC

Site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge : Daniel ALBERTI

Site Vallée du Careï-collines de Castillon : Olivier CHANTEEAU

Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya : Joseph REY

VALORISATION DU PATRIMOINE

Les communes de la Riviera Française disposent d'un patrimoine d'une grande richesse. Chaque été, il est proposé aux touristes comme aux habitants du territoire de partir à sa découverte.

Navettes du Patrimoine :



Départ de la Navette du Patrimoine

Mises en place en 2013, les Navettes du Patrimoine permettent de valoriser les villages de la Riviera Française avec des circuits de visites accompagnées de guide-conférenciers bilingues. Chaque jour, 10 circuits différents sont proposés au départ de la Gare routière de Menton en direction du moyen et du

haut pays. Durant la période estivale, 623 voyageurs ont participé aux visites.

La réalisation des supports de communication (dépliants, affiches, flyers) ont été réalisés par Carpostal dans le cadre de la délégation de service public.

Membres de la commission « Équipements culturels et sportifs »

Vice-Président : Michel ISNARD

Membres : Martine CASERIO, Jean-Claude ALARCON, Martine PEREZ, Michel LEFEVRE, Edmond KUCMA, Jean-Paul ZANIN, Dominique LAURENT, Isabelle OSCHÉ, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Michel MASSEGLIA, Michel BRAUN, Sébastien VASSALLO, Jean-Charles QUERCIA, Paul COUFFET, Arlette PASTOR, Mauricette BERTHON, Antoine MATTERA, Pascal BRUN, Rodolphe GARRAFFO, Daniel ALBERTI, Jean-Pierre PIOLAT, Jean-Paul PHILIS, Charles AMBROSINI, Caroline CHAZALON, Giacomina LOCATELLI, Claude MORIZOT, Brigitte FORME DUBAR.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Créée en 2004, la Maison de Justice et du Droit de Menton est ouverte à tous les citoyens. Elle assure une présence judiciaire de proximité, concourt à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits.

Missions :

Placée conjointement sous l'autorité du Président du Tribunal de Grande Instance et du Procureur de la République, la Maison de Justice et du Droit a pour missions de :

- délivrer des informations et des conseils juridiques

Fréquentation et attentes :

En 2017, la Maison de Justice et du Droit a reçu 5 443 personnes dont entre autres :

- 2 393 au titre de l'accès au droit,
- 157 pour l'aide aux victimes
- 1 450 au titre des missions judiciaires (suivi pénitentiaire d'insertion et de probation, mesures éducatives et d'insertion, suivi par les organismes de tutelles, médiation familiale, mesures alternatives de

- d'orienter et/ou d'aider les usagers à accomplir certaines démarches administratives et juridiques,
- de proposer des modes amiables de résolution des litiges pour faire face à la multiplication des conflits de la vie quotidienne.

poursuite). Les demandes relèvent principalement du droit civil (droit de la famille et droit du logement...). Celles relatives au droit du travail et au droit social sont légèrement en baisse, tout comme celles liées à l'aide aux victimes, au droit fiscal, commercial et au droit des étrangers. Les demandes en matière de droit de la consommation sont restées stables.

Permanences :

La greffière et la coordonnatrice

Elles ont assuré une présence quotidienne. Depuis octobre 2016, la greffière intervient à temps partiel. Elle se charge de la prise de rendez-vous aux justiciables et les oriente vers un service extérieur. L'accueil physique des usagers a permis d'apporter des réponses et de recevoir près de 3 073 personnes sur l'année toutes demandes confondues.

Les associations

Les juristes de l'Association Départementale d'Information sur le Logement ont assuré une permanence hebdomadaire le lundi après-midi et dans d'autres communes membres (Roquebrune Cap Martin, Beausoleil).

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles a assuré une permanence le lundi matin et le 1er mardi après-midi de chaque mois.

Les avocats

Les avocats généralistes ont assuré 3 permanences hebdomadaires. Un avocat spécialisé en droit du travail était présent tous les 3^{ème} vendredi du mois.

Au total, 675 personnes ont bénéficié d'une consultation gratuite.

En matière judiciaire

Les permanences liées à l'activité pénale ont été assurées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, le Délégué du Procureur de la République et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les permanences liées à l'activité civile sont prises en charge par l'Union Départementale des Affaires Familiales, l'Association Tutélaire des Personnes Protégées des Alpes-Maritimes et l'Association APOGE.

Le Conciliateur de Justice a reçu 203 personnes. Au total, 64 affaires ont fait l'objet d'une audience de conciliation parmi lesquelles 45 ont été résolues et matérialisées par un constat d'accord écrit homologué par le juge.

En matière d'aide aux victimes, les permanences sont assurées par le Service d'Aide aux Victimes - Association Montjoye et d'autres intervenants (avocat, coordonnatrice, ...).



Réunion du CISPDP le 30 novembre 2017

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

Le jeudi 30 novembre 2017, sous la haute autorité conjointe de Jean-Claude Guibal, Président de la Riviera Française, de Gwenaëlle Chapuis, Sous-Préfet Nice Montagne, de Jean-Michel Prêtre, Procureur de la République de Nice, de Colette Giudicelli, Sénateur, vice-présidente du Conseil Départemental, de Frédéric Le Pollozec, commissaire de police de la circonscription de Menton, se sont réunis le capitaine Laurent Evain, commandant en second de la Compagnie

de gendarmerie de Menton, des représentants des services de l'État, les chefs d'établissements scolaires et des professionnels confrontés à la problématique de la délinquance. Cette assemblée plénière a favorisé l'échange d'informations entre les responsables de ces institutions et organismes, et défini des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

Eléments financiers :

Les coûts de fonctionnement sont répartis entre la Riviera Française et le Ministère de la Justice aux termes d'une convention signée le 8 octobre 2004. Outre la mise à disposition des locaux et celle d'un agent, la Riviera Française a attribué pour l'année

2017 une subvention au Conseil Départemental d'Accès au Droit de 14 000€ et une subvention de 7 500€ à l'Association Montjoye pour la permanence du Service d'Aide aux Victimes.

Membres de la commission « Politique de la Ville »

Vice-Président : Guy BONVALLET

Membres: Gabrielle BINEAU, Patricia MARTELLI, Lydia SCHENARDI, Fadile BOUFIASSA, Michel LEFEVRE, Solange BERNARD, Patricia LORENZI, Dominique LAURENT, Dominique CESARINI, Denise GELSO, Hélène GROUSSELLE, Pippo OLIVERI, Gisèle COTTALORDA, Sébastien VASSALLO, Morgan MILANO, Véronique JULIEN LOSORGIO, Arlette PASTOR, Josiane COSTE, Antoine MATTERA, Elvio TOMASSOLI, Pascal BRUN, Daniel ALBERTI, Brigitte BRESCE, Jean-Marc BOISSE, Mauricette BARRIERA, Jérôme ROSSO, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

MAISON DE LA FORMATION

La Maison de la Formation propose des salles de réunions et des bureaux à la location à tous les organismes et associations de formation remplissant une mission de Service Public.

Présentation :

La Maison de la Formation dispose de 2 bureaux et 4 salles de réunions de 12 à 28 places, dont une salle équipée de 12 PC. En 2017, les tarifs de location sont restés stables. Les associations continuent de bénéficier de tarifs réduits.

ACOPA, AFCl, COUVEUSE 06, IFAPE, REFLETS et la MISSION LOCALE EST 06 sont les principales associations qui ont effectué des locations durant l'année.



Salles de réunions proposées à la location

Tarification :

Type de salle	Tarifs tous publics		Tarifs Associations de formation remplissant une mission des Services publics *	
	Jour	Mois	Jour	Mois
Salle 12 pers.	100 €	20 % de remise sur le total du prix à la journée	40 €	600 €
Salle 12 pers. avec PC	120 €		70 €	650 €
Salle 18 pers.	115 €		45 €	700 €
Salle 28 pers.	220 €		75 €	1 000 €
Bureaux 3 pers	15 €		12 €	160 €

* réservés exclusivement aux associations de formation remplissant une mission de service public et subventionnées par l'Etat, la Région ou le Conseil Général. L'association doit joindre, à sa demande de réservation, le budget prévisionnel de fonctionnement de l'association approuvé, indiquant clairement le montant des aides publiques perçues.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La Maison de Services Au Public délivre une offre de proximité et de qualité à l'intention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Présentation :

La Maison de Services Au Public de Menton est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Elle fonctionne avec la présence de 9 agents.

En dehors de l'accueil du public, ces agents sont en charge, en liaison avec les services préfectoraux, des demandes relatives aux :

- cartes d'identité pour les seuls résidents mentonnais
- passeports biométriques pour tous français vivant sur le territoire ou à l'étranger
- cartes grises pour tous les résidents des 15 Communes de la Riviera Française,
- permis de conduire pour tous les résidents des 15 communes,
- délivrances de divers documents relatifs aux cessions de véhicules, demandes de logements, casiers judiciaires ou encore certificats de non gage



Maison de Services au Public rue Partouneaux

- accueil pour le compte des différents prestataires signataires de la Convention RSP de 2006, dont notamment du Conseil Départemental, Initiative Menton Riviera, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la MJD, la Mission Locale Est 06 et VEOLIA Eau, Propreté et Transports.

Bilan 2017 :

<i>Statistiques de l'année 2017 :</i>	
<i>DEMANDES</i>	<i>NOMBRES</i>
CNIS	2 690
PASSEPORTS	2 581
CARTES GRISES	4 551
PERMIS DE CONDUIRE	1 080
TOTAL	10 902

A la suite de la dématérialisation des démarches liées aux cartes grises, permis de conduire et aux cessions de véhicules en novembre 2017, la Maison de Services Au Public ne traite plus directement les demandes. Un espace numérique comprenant un ordinateur, un scanner et une imprimante a été mis à la disposition des usagers qui ne possèdent pas les outils informatiques nécessaires, tout en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils d'un agent.

Maison de Services Au Public

13, Rue Partouneaux

06500 à Menton

Tel : 04.93.28.60.40 ou 04.93.28.60.41

Mail : contact@mssp-menton.fr

Site web: www.mssp-menton.fr

MISSION LOCALE EST 06

Durant l'année 2017, l'activité de la Mission Locale Est 06 s'est stabilisée. Le nombre de jeunes reçus a connu une hausse conséquente résultant de la réorganisation de la répartition territoriale des conseillers généralistes et du renforcement du Service

Accueils et suivis :

Sur l'année, 654 jeunes ont été reçus en premier accueil dont 488 issus de la Riviera Française et 169 de la Communauté de Communes des Pays du Paillon. Au total, la Mission Locale Est 06 a assuré le suivi de 1 981 jeunes, dont 75% sont issus de la Riviera Française et 25% d'autres intercommunalités.

Le développement de la structure a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants dans la mise en œuvre et le suivi des Emplois Aidés et sur le plan du

Dispositif de soutien financier :

Le Crédit Mobilité (Conseil Régional PACA) permettant de financer la mobilité des jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle, a concerné 102 aides dont 37% pour des déplacements lors de formations et 63% pour l'emploi.

Le réseau entreprises locales a été élargi et renforcé dans une logique de proximité, de réactivité et de confiance. Ainsi, des offres régulières ont été confiées à la Mission Locale Est 06.

Parallèlement et dans un contexte des plus volatiles, il est apparu important d'élargir les sources de financement afin de la pérenniser.

Les principales actions de l'année :

19 janvier : Comité de pilotage Association pour le Développement de l'Initiative Économique (ADIE)

26 janvier : Participation au Forum de l'emploi et de la formation de Beaulieu Sur Mer.

9 au 17 mars : Semaine nationale des Missions Locales 2017.

15 mars : Participation du 10ème Forum de l'emploi, de la formation et des emplois saisonniers de Menton.

17-18 mars : Participation au Salon de l'apprentissage et de l'alternance à Nice.

12 avril : Participation à la Journée Jobs d'été, Université de Nice Sophia-Antipolis.

placement des jeunes dans l'emploi. Ainsi, 707 jeunes sont entrés en emploi (1 300 situations au total) et 368 sont entrés en formation (469 situations au total).

Par ailleurs, l'offre de service a été diversifiée afin de répondre au mieux aux différentes situations individuelles. Les actions dans les différents territoires se sont multipliées à travers des forums d'emploi, des ateliers et des actions envers l'emploi.

La Mission Locale Est 06 a également géré des dispositifs de portée nationale comme la mise en œuvre de la Garantie Jeune (100 jeunes), du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE), du parrainage et du service civique et des emplois aidés dont font partie les Emplois d'Avenir.

Le fonds Départemental d'Aide aux Jeunes permettant d'apporter des aides financières dans le cadre d'un projet professionnel, a concerné 370 aides dont 42% pour des aides alimentaires, 24% à un soutien à la formation, 27% pour l'emploi et 4% pour le logement.

2 mai : Mise en place d'un partenariat avec l'Agence Randstad de Monaco.

12 mai : Participation au 3ème Forum de Tende "Journée de l'emploi 2017".

31 mai : Participation au Café de l'emploi saisonnier et des jobs d'été à Menton.

15 juin : Participation à la Matinale de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC).

La Riviera Française a poursuivi ses travaux et son engagement en faveur de la dématérialisation, de l'optimisation de son système d'Information sécurisé et du déploiement du réseau numérique par fibre sur son territoire.

Système d'Information Géographique :

Outre la gestion de plusieurs bases de données topographiques et l'alimentation des bases de données géographiques, l'année 2017 a été consacrée à la préparation du passage à la solution GEO plus efficiente et plus ergonomique que la précédente.

Technologie de l'information :

Dématérialisation de la facturation et des paies

Une solution d'interface entre la plate-forme *chorus portail pro* et le logiciel de comptabilité *Civil Net Finances* a été installée pour la mise en place de la facturation électronique. Le circuit de validation interne des parapheurs et factures s'est concrétisé. Il est devenu totalement opérationnel, finalisant la chaîne de dématérialisation à 100 %. Concernant les finances, les certificats des parapheurs électroniques ont été soit créés, soit renouvelés pour permettre aux élus de valider les documents par les échanges entre la Riviera Française et la Trésorerie Municipale.

Renouvellement du standard

Le standard téléphonique a été changé, ainsi que l'IPBX permettant le traitement des appels, afin d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers, et notamment en prévision de la prise de la compétence « Eau et assainissement » à compter du 1er janvier 2018.

Télévision Numérique Terrestre (TNT)

Les missions exercées par le Syndicat Intercommunal de la Télévision (SITV) ayant été reprises par la Riviera Française pour l'exploitation et l'entretien des 3 relais de télévision TNT dans la Roya, le remplacement des antennes a été réalisé dans le cadre du plan national de changement de la bande de fréquence des 700 MHz. Le matériel et l'installation ont été pris en charge par l'Agence Nationale des Fréquences Radio (ANFR).

Le 15 septembre, le Conseil Communautaire a approuvé une convention afin d'installer des chaînes

Des cartes et des plans spécifiques ont été édités pour les différents services :

- Projet de Gendarmerie de Sospel ;
- Reconversion de la Base Aérienne 943 ;
- Extension de la ZI du Careï.

complémentaires (L'EQUIPE 21, CHERIE 25, HD1, RMC Découverte, 23...) sur le secteur de la Roya, pour un coût total de 5 850 € HT.

Aménagement Numérique Très Haut débit

Dans la politique d'Aménagement Numérique initiée par le Conseil Général des Alpes Maritimes en 2014, la Riviera Française a poursuivi l'avancement des 2 conventions qui encadrent le déploiement de la fibre optique sur le territoire :

- la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements FttH avec l'opérateur Orange, sur les 10 communes du littoral et dans la vallée de la Bévéra
- la Convention Territoriale d'Investissement (CTI) sur les 5 communes de la Roya pour un montant de 350 000 € HT sur l'année.

Les travaux en vue du déploiement de la fibre optique dans le cadre de la CTI se sont poursuivis sur les communes de Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, La Turbie, Menton, Moulinet, Sainte-Agnès, Sospel et Roquebrune-Cap-Martin. En complément de ces projets, la mission fonctionnelle d'exploitation et de maintenance du parc informatique et téléphonique a été assurée tout au long de l'année. (Maintenance du parc informatique, l'homogénéisation des réseaux Wifi, la gestion de la flotte des mobiles, la maintenance des serveurs, la gestion d'opérations particulières du centre de formation et la gestion de la messagerie).

COMMANDE PUBLIQUE

En 2017, la Riviera Française a conclu 26 marchés de services

MARCHES DE SERVICES			
DATE	OBJET	ATTRIBUTAIRE	C.P.
15 000 € HT à 89 999 € HT			
20/09/2017	Marché 2017/13 – Études préalables à la passation de la concession de service public des transports urbains et assistance pour la conduite d'une procédure de concession de service public suite à la déclaration sans suite du marché 2017/06	SAS TRANSORCO	92150
23/10/2017	Marché 2017/18– Fourniture de carburants avec cartes accréditatives du fournisseur pour prise en stations-services	TOTAL MARKETING	92029
13/12/2017	Marché 2017/17 : Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – Lot 6 : Transport, traitement et valorisation des déchets diffus des ménages	OREDUI	06130
26/12/2017	Marché 2017/19 – Étude pour l'implantation, la fourniture, l'installation et le service opérateur de bornes de charge de véhicules électriques sur espace public	SOLSTYCE SAS	75020
29/12/2017	Marché 2017/23 - Groupement de commandes pour la souscription des contrats d'assurances - Lot 1 : Assurance Dommages aux biens immobiliers et mobiliers et risques divers	SMACL	79031
29/12/2017	Marché 2017/23 - Groupement de commandes pour la souscription des contrats d'assurances - Lot 2 : Assurance Responsabilité Civile et risques annexes	SMACL	79031
29/12/2017	Marché 2017/23 - Groupement de commandes pour la souscription des contrats d'assurances - Lot 4 : Assurance Protection juridique de la collectivité	SMACL	79031
29/12/2017	Marché 2017/23 - Groupement de commandes pour la souscription des contrats d'assurances - Lot 5 : Assurance Flotte véhicules et risques annexes	SMACL	79031

90 000 € HT à 199 999 € HT			
29/03/2017	Marché 2016 / 07 - Étude de faisabilité du transfert de la compétence eau potable assainissement	ESPELIA SAS AGENCE DE MONTPELLIER	34000
27/04/2017	Marché 2017/02 – Prestations de surveillance et gardiennage du site BA 943 sur la Commune de Roquebrune Cap Martin	CIVIS PACEM SECURITE	06300
19/09/2017	Marché 2017/08 – Assistance à Maitrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité pour le développement économique et l'aménagement urbain du site de la carrière de la CRUELLA et ses environs à la Turbie.	Groupement CITADIA CONSEIL - EVEN CONSEIL - AIRE PUBLIQUE SARLGéoPlusEnv.- TPF INGENIERIE - CITADIA CONSEIL Mandataire	83000
28/08/2017	Marché 2017/12 – Entretien et nettoyage des locaux de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	LHMS SARL LEONETTI HYGIENE MAINTENANCE SERVICE	06130
28/08/2017	Marché 2017/15 – Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une gendarmerie sur la Commune de Sospel	Groupement NFAR Nicolas FELBABEL Archi BETEM PACA SAS	06000
200 000 € HT et Plus			
03/10/2017	Marché 2017/09 – Maintenance et fourniture, Lavage des moyens de pré-collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF) – Lot 1 : Maintenance et fourniture des bacs à déchets	PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS	31150
03/10/2017	Marché 2017/09 – Maintenance et fourniture, Lavage des moyens de pré-collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF) – Lot 2 : Maintenance des points d'apport volontaire	SUD EST ASSAINISSEMENT	06800
03/10/2017	Marché 2017/09 – Maintenance et fourniture, Lavage des moyens de pré-collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF) – Lot 3 : Fourniture de points d'apport volontaire aériens.	PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS	31150
03/10/2017	Marché 2017/09 – Maintenance et fourniture, Lavage des moyens de pré-collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF) – Lot 4 : Fourniture de points d'apport volontaire enterrés	PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS	31150
03/10/2017	Marché 2017/09 – Maintenance et fourniture, Lavage des moyens de pré-collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF) – Lot 5 : Lavage des moyens de pré-collecte	SUD EST ASSAINISSEMENT	06800
03/10/2017	Marché 2017/09 – Maintenance et fourniture, Lavage des moyens de pré-collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française (CARF) – Lot 6 : Fourniture de composteurs	QUADRIA	33127

25/09/2017	Marché 2017/10 – Exploitation des déchèteries et dépôts-relais communautaires	SUEZ RV MEDITERRANEE	11782
13/12/2017	Marché 2017/17 – Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – Lot 1 : Traitement et valorisation des ordures ménagères	Groupement Sud Est Assainissement/ Société Monégasque D'assainissement	06800
13/12/2017	Marché 2017/17 – Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – Lot 2 : Traitement et valorisation des emballages et papiers ménagers	TRIVALO Côte d'Azur	06400
13/12/2017	Marché 2017/17 – Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – Lot 3 : Transport, traitement et valorisation des objets encombrants	Groupement SUEZ RV Méditerranée/ ALGORA Environnement SAS	06200
13/12/2017	Marché 2017/17 – Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) – Lot 4 : Transport, traitement et valorisation des gravats	SUD EST ASSAINISSEMENT	06800
13/12/2017	Marché 2017/17 – Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) – Lot 5 : Transport, traitement et valorisation des déchets végétaux	SUD EST ASSAINISSEMENT	06800
13/12/2017	Marché 2017/17 – Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) – Lot 7 : Transport, traitement et valorisation des déchets de bois	Groupement SUEZ RV Méditerranée/ ALGORA Environnement SAS	06200

Membres de la commission « Appel d'offres »

Président : Jean-Claude GUIBAL ou son représentant Daniel ALBERTI

Membres titulaires : Richard CIOCCHETTI, Christian TUDES, Dominique LAURENT, Denise GELSO, Nicolas SPINELLI.

Membres suppléants : Marcel CAMO, Jean-Pierre VASSALLO, Alain DUCRUET, Philippe OUDOT, Brigitte BRESC.

RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées à ses compétences anciennes et nouvelles, la Riviera Française s'appuie sur des agents à la fois titulaires, contractuels et détachés auprès d'entreprises privées chargées d'une mission de service public.

Intégration de nouvelles compétences :

Promotion du Tourisme

Le 12 décembre 2016, le Conseil Communautaire a voté une série de délibérations relatives à la gestion des 35 agents des communes qui ont fait l'objet d'un transfert, d'une mise à disposition ou d'un détachement à compter du 1^{er} janvier 2017.

Au total, ces agents ont représenté 28 « équivalents temps plein », auxquels il convenait d'ajouter 4 agents de l'Office de Tourisme de Menton mis à disposition à hauteur des 25% pour assurer les fonctions supports (comptabilité, facture, gestion des ressources humaines, paie).

L'Eau, l'Assainissement et l'eau pluviale en préparation

La Riviera Française a préparé l'intégration des personnels liés aux compétences de l'Eau, de l'Assainissement et de l'eau pluviale, compétences qu'elle exercera, en lieu et place de ses communes membres à partir du 1^{er} janvier 2018.

Au total, cette préparation a concerné 67 agents qui seront transférés ou mis à disposition.

Tableau des effectifs :

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
A	13	31,70%
B	6	14,63%
C	22	53,67%
TOTAL	41	100,00%

Effectif au 1^{er} septembre 2017

Membres de la commission « Personnel »

Vice-Président : André IPERT

Membres : Gabrielle BINEAU, Christian TUDES, Alain DUCRUET, Martine PERREZ, Richard CIOCCHETTI, Edmond KUCMA, Dominique LAURENT, Maryse PINEAU, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, M. André IPERT, Bernadette FORESTIER, Nadine VALENTINI, Roland LARBRE, Paul COUFFET, Antoine MATTERA, Albert FILIPPI, Ingrid VIVIEN, Elvio TOMASSOLI, Daniel ALBERTI, Brigitte BRESC, Mauricette BARRIERA, Charles AMBROSINI, Georges TRESSOLS, Jérôme ROSSO, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

Autres commissions de la Riviera Française :

Membres de la commission « Eau-air-bruit et Fourrière pour animaux »

Vice-Présidente : Brigitte BRESK

Membres : Marcel CAMO, Monique MATHIEU, Fadile BOUFIASSA, Esther PAGANI, Edmond KUCMA, Annick PILLET, Dominique LAURENT, Lionel GUIDI, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Danielle GASTALDI, Marie Lou ALLAVENA, Franck PANZA, Elise FERRARI, Alain PORRE, Marie-Pierre SPINAZZE, Josiane COSTE, Albert FILIPPI, Martine PISTOLESI, Anne-Marie CURTI, Daniel ALBERTI, Christian PRADIER, Mauricette BARRIERA, Anne RICHARD, Caroline CHAZALON, Christine BALLESTRA, Chantal NARICE, Claude MORIZOT.

Membres de la commission « Coopération Transfrontalière »

Vice-Président : Jean-Pierre VASSALLO

Membres : Sandrine FREIXES, Françoise MEFFRE, Fadile BOUFIASSA, Jean-Jacques GUITARD, Nicolas SPINELLIE, Edmond KUCMA, Annick PILLET, Dominique LAURENT, Jean-Louis GALLO, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, Mario AMERIO, Laurence FORESTIER, Morgan MILANO, Arlette PASTOR, Véronique JULIEN LOSORGIO, Hervé DELLERBA, Antoine MATTERA, Rodolphe GARRAFFO, Elvio TOMASSOLI, Jean-Marie SCHIAVOLINI, Robert ALBERTI, Ange FRACASSI, Dominique AIPERTO, Brigitte FOURNIER, Jean-Marc BOISSE, Georges TRESSOLS, Jean-Bernard LANCIOLI, Chantal NARICE, Brigitte FORME DUBAR.

Membres de la commission « Evaluation des charges transférées »

Président : Jean-Pierre VASSALLO

Vice-Présidente : Denise GELSO

Membres : Nicolas AMORETTI, Sandrine FREIXES, Alain DUCRUET, Nicolas SPINELLI, Edmond KUCMA, Jean-Paul ZANIN, Dominique LAURENT, Olivia DONADIO, Denise GELSO, Hélène GROUSELLE, André IPERT, Gilbert COTTALORDA, Daniel VAISSIERE, Roland LARBRE, Paul COUFFET, Sébastien MATTERA, Albert FILIPPI, Paul COLLIER, Elvio TOMASSOLI, Daniel ALBERTI, Brigitte BRESK, Mauricette BARRIERA, Marion MONTANDON, Georges TRESSOLS, Giacomina LOCATELLI, Guy BONVALLET.

Membres de la commission « Délégation de Services Publics »

Président de la CARF ou son représentant Daniel ALBERTI

Membres titulaires : Richard CIOCCHETTI, Christian TUDES, Dominique LAURENT, Denise GELSO, Nicolas SPINELLI **Membres suppléants :** Marcel CAMO, Jean-Pierre VASSALLO, Alain DUCRUET, Philippe OUDOT, Brigitte BRESK.

Membres de la commission consultative des « Services Publics Locaux »

Président de la CARF ou son représentant Daniel ALBERTI

Membres titulaires : Yves JUHEL, Edmond KUCMA

Représentants des associations : Martine CHARREYRON, Association « Menton Sourire », Roland LARBRE Association « Télémaque plongée ».

